

Mandat privé Actions canadiennes Manuvie

série Conseil • Performances au 31 mars 2024 • Actifs au 31 mars 2024

Vue d'ensemble

Cote Morningstar globale¹



Renseignements sur le Fonds

Équipe de gestion: Équipe Gestion des actions fondamentales

Date d'inscription: 14 décembre 2012

Actif géré²: 280,78 M\$

Catégorie CIFSC: Actions canadiennes

Style de gestion: mélange

Périodicité des distributions³: Annuel

Nombre de placements: 48

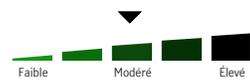
Frais de gestion: 1,57

RFG: 1,98 % (à compter de 2023-04-30, TVH incluse)

Placement minimum: 100 000 \$ initial; 25 \$ PAC

Statut du fonds: Ouvert

Profil de risque: Moyenne



Caractéristiques des actions

Ratio C/B	18,54
Ratio C/VC	2,42
Ratio C/FT	11,09
RCP	16,43 %
Cap. bours. moy.	39,81 G\$
Rendement en dividendes	2,68 %

Style de gestion⁴

Grande	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Moyenne	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Petite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
	Valeur	Mixte	Croissance

Le portefeuille du fonds est orienté vers les actions mixtes à grande capitalisation.

Pourquoi investir

- Géré par l'équipe des actions fondamentales
- Utilise une approche ascendante et indépendante du style pour la construction de portefeuille en se concentrant sur les sociétés canadiennes présentant des modèles d'affaires durables, des flux de trésorerie prévisibles et des dividendes croissants qui peuvent être retournés aux investisseurs.
- Utilise une approche fondamentale ascendante pour sélection de titres cherchant avant tout à protéger le capital en cas de repli des marchés.
- L'analyse exclusive est utilisée pour construire et analyser les bénéfices économiques historiques d'une entreprise afin d'acquérir une compréhension de l'entreprise étudiée.

Performance

Croissance d'un placement de 10 000 \$ depuis la création du Fonds⁵



Rendement annuel (%)

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
14,69	-0,83	12,12	7,73	-5,45	26,16	4,68	26,51	-2,74	11,89

Rendements composés (%)

1 mois	3 mois	6 mois	Année actuelle	1 an	3 ans	5 ans	10 ans	15 ans	20 ans	Création
2,90	8,92	14,76	8,92	17,27	10,53	12,00	9,57	—	—	9,92

Mesures de risque (5 ans)

	Écart-type (%)	Ratio de Sortino	Ratio de Sharpe	Alpha	Bêta	R au carré (%)
Fonds	14,20	1,35	0,58	2,86	0,89	86,80
Indice de référence ⁶	15,46	0,93	0,39	—	—	—

Codes de fonds (MMF)

Séries	FE	FM2	FM3	FSR	SF
série Conseil	1948	—	—	—	—
série Conseil - DCA	21948	—	—	—	—
série F	—	—	—	—	4017
série F - DCA	—	—	—	—	24017
série FT6	—	—	—	—	1086
série T6	1275	—	—	—	—

Les options de frais d'acquisition de fonds FSR, FM2 et FM3 sont disponibles seulement pour les substitutions et ne sont pas offertes aux nouveaux achats.

Gestion

Conseiller en valeurs:

Équipe Gestion des actions fondamentales



Patrick Blais

Distributions annuelles ³

	Revenu	Dividendes	Gains en capital	Remboursement de capital	Total
2022	—	0,40 \$	0,59 \$	—	0,99 \$
2021	—	0,26 \$	0,63 \$	—	0,89 \$
2020	—	0,36 \$	0,59 \$	—	0,95 \$
2019	—	0,35 \$	—	—	0,35 \$
2018	—	0,27 \$	—	—	0,27 \$
2017	—	0,18 \$	—	—	0,18 \$
2016	—	0,10 \$	—	—	0,10 \$

Réduction des frais de gestion ⁷

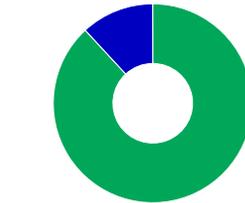
Valeur de l'actif du compte par ménage	Tous les placements admissibles
De 250 000 \$ à 499 999 \$	2,50 points de base
De 500 000 \$ à 999 999 \$	5,00 points de base
De 1 M\$ à 4,9 M\$	7,50 points de base
De 5 M\$ à 9,9 M\$	10,00 points de base
10 M\$ et plus	12,50 points de base

10 principaux actifs (%) ⁸

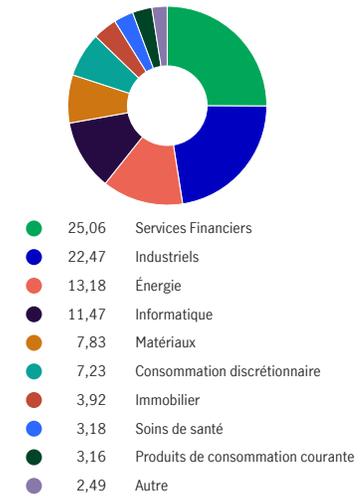
1. Canadian Pacific Kansas City Limited Com	5,63
2. Banque Royale du Canada Com	4,92
3. Suncor Energy Inc. Com	4,91
4. Canadian Natural Resources Ltd. Com	4,79
5. Financière Sun Life Inc. Com	4,66
6. La Banque Toronto-Dominion Com New	3,84
7. Intact Financial Corporation Com	3,68
8. Constellation Software Inc. Com	3,42
9. Banque Nationale du Canada Com	3,23
10. CGI Inc. Cl A Sub Vtg	2,97

Répartition du portefeuille

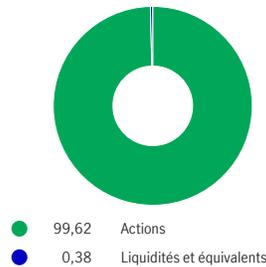
Répartition géographique (%)



Répartition sectorielle (actions) (%)



Répartition des actifs (%)



Pour de plus amples renseignements, communiquez avec votre conseiller ou visitez le site gpmanuvie.ca

1. © 2024, Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les renseignements fournis dans le présent document : 1) sont la propriété de Morningstar, 2) ne peuvent être reproduits ni distribués et 3) sont donnés sans garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables des dommages ou pertes découlant de l'utilisation des renseignements qu'il contient.
La cote Morningstar, communément appelée la cote Étoile, fait état de la performance corrigée du risque d'un fonds par rapport à ses pairs de la même catégorie et peut changer d'un mois à l'autre. Les calculs se fondent sur les fonds de chaque catégorie Morningstar pour mieux évaluer les compétences des gestionnaires de fonds. Au 31 mars 2024, les cotes Étoile du fonds suivants ainsi que le nombre de fonds dans sa catégorie sont, pour chaque période : Mandat privé Actions canadiennes Manuvie au sein de la catégorie Canada Fund Canadian Equity : 1 an, n.d. étoiles et 604 fonds, 3 ans, 4 étoiles et 517 fonds, 5 ans, 5 étoiles et 464 fonds, 10 ans, 5 étoiles et 282 fonds. Les fonds faisant partie de la tranche supérieure de 10 % d'une catégorie, selon les cotes Morningstar corrigées du risque, obtiennent 5 étoiles; ceux qui se situent dans la tranche supérieure de 22,5 % obtiennent 4 étoiles. Un fonds qui se situe dans la tranche du milieu de 35 % obtient 3 étoiles, un fonds se situant dans la tranche de 22,5 % suivante obtient 2 étoiles, et un fonds qui se situe dans la tranche inférieure de 10 % obtient 1 étoile. La cote Étoile globale d'un fonds se fonde sur une moyenne pondérée comprenant des périodes de trois, cinq et dix ans. Les cotes globales sont rajustées lorsque le fonds existe depuis moins de cinq ou dix ans. Pour obtenir plus de détails sur le calcul des cotes Étoile de Morningstar, consultez le www.morningstar.ca.
2. Toutes catégories et séries confondues. Actifs en date du 28 mars 2024.
3. Les distributions ne sont pas garanties et leur montant peut varier. Si les distributions versées par le fonds sont plus élevées que le rendement du fonds, votre placement initial diminuera. Il ne faut pas confondre le versement de distributions avec la performance, le taux de rendement ou le rendement d'un fonds. Vous pouvez aussi recevoir des distributions sous forme de remboursement de capital. Veuillez consulter votre fiscaliste relativement aux incidences fiscales des distributions. Pour obtenir plus de renseignements sur la politique d'un fonds en matière de distributions, consultez l'aperçu du fonds et le prospectus.
4. Les renseignements de la Matrice de style de gestion sont déterminés par Morningstar Research Inc., une société de recherche indépendante. Les renseignements de Morningstar fournis dans le présent document sont la propriété de Morningstar et sont donnés sans garantie quant à leur exactitude, leur exhaustivité ou leur pertinence. Ni Morningstar ni ses fournisseurs de contenu ne peuvent être tenus responsables des dommages ou pertes découlant de l'utilisation des renseignements qu'il contient. © Morningstar Research Inc., 2022.
5. Le graphique de la croissance d'un placement de 10 000 \$ illustre la valeur finale d'un placement hypothétique de 10 000 \$ dans des titres de cette série du fonds sans aucun retrait à la fin de la période de placement indiquée. Le graphique portant sur les effets du taux de croissance composée n'est utilisé qu'à des fins d'illustration et ne vise pas à refléter des valeurs futures ni le rendement futur d'un placement dans de tels titres.
6. L'indice de référence pour ce fonds comprend l'indice composé S&P/TSX (rendement total).
7. Les épargnants détenant un placement minimum de 250 000 \$ dans des parts de fonds communs de placement Manuvie, de fonds communs de placement privés Manuvie et de Mandats privés de placement Manuvie (« placements admissibles ») dans un ou plusieurs comptes, selon l'actif total d'un groupe financier, ont droit à une réduction des frais de gestion applicables à ces fonds. Ces réductions sont versées sous forme de distributions aux épargnants (constituées d'abord des revenus nets et des gains en capital réalisés et, ensuite, de remboursements de capital) et sous forme de rabais pour les épargnants réalisant des placements dans les catégories de société Manuvie. Dans les deux cas, les réductions sont automatiquement réinvesties dans des parts ou des actions supplémentaires des séries pertinentes. Le montant du rabais ou de la distribution, selon le cas, est calculé en fonction de la valeur globale de la somme investie dans les placements admissibles, et à partir du premier dollar investi. Par groupe financier, on entend tous les comptes appartenant à un épargnant, à son conjoint ou à tout autre membre de sa famille immédiate qui réside à la même adresse et les comptes d'entreprise pour lesquels l'épargnant et tout autre membre du groupe financier détiennent véritablement plus de 50 % des actions avec droit de vote de la société. Les taux indiqués ne comprennent pas la taxe de vente harmonisée applicable. Un point de base (pb) équivaut à un centième de un pour cent et cette unité mesure la variation de la valeur d'un instrument financier.
8. Les titres en portefeuille peuvent changer. Il ne s'agit pas de recommandations d'acheter ou de vendre un titre.

La souscription de fonds communs de placement peut donner lieu à des commissions, à des commissions de suivi, à des frais de gestion et à d'autres frais. Veuillez lire l'Aperçu du fonds ainsi que le prospectus avant d'effectuer un placement. Les taux de rendement indiqués sont les rendements totaux annuels composés dégageés antérieurement par les fonds et tiennent compte des variations de la valeur des titres ainsi que du réinvestissement de tous les dividendes. Ils ne tiennent pas compte des frais de souscription, de rachat, de placement ou d'autres frais ou impôts payables par le porteur de titres, qui auraient pour effet de réduire le rendement. Les fonds communs de placement ne sont pas garantis, leur valeur varie fréquemment et les rendements passés peuvent ne pas se reproduire. Les Catégories de société Manuvie (y compris les mandats en catégorie de société) sont gérées par Gestion de placements Manuvie limitée (anciennement Gestion d'actifs Manuvie limitée). Gestion de placements Manuvie est une dénomination commerciale de Gestion de placements Manuvie limitée. Manuvie, Gestion de placements Manuvie, le M stylisé et Gestion de placements Manuvie & M stylisé sont des marques de commerce de La Compagnie d'Assurance-Vie Manufacturers et sont utilisées par elle, ainsi que par ses sociétés affiliées sous licence.